

Exercice 2000 - Rapport d'activité des services délégués - Délégation de gestion de l'Opéra-Théâtre Municipal

M. l'Adjoint ROIGNOT, Rapporteur : Le contrat avec M. Didier BRUNEL a été conclu le 1^{er} septembre 1998. Conformément aux termes de ce contrat, M. BRUNEL a exercé une double responsabilité :

- gestion de la salle de l'Opéra-Théâtre,
- mise en place d'une activité lyrique et musicale.

A - Analyse de l'activité du service délégué

- Gestion de la salle :

M. BRUNEL s'acquitte toujours de cette mission avec beaucoup de rigueur, s'efforçant de rendre compatible l'utilisation de la salle de l'Opéra-Théâtre avec l'impératif de gestion des heures de travail du personnel que la Ville de Besançon lui impose, et avec la programmation des autres salles (Nouveau-Théâtre - Théâtre de l'Espace).

Cet exercice n'est pas toujours simple si l'on considère que l'Opéra-Théâtre est de plus en plus sollicité. Il a affiché 87 levers de rideau au cours de la saison et a reçu plus de 50 000 spectateurs (80 levers de rideaux et 52 200 spectateurs la saison précédente).

Il cherche par ailleurs à mieux faire connaître le lieu (participation à des journées portes ouvertes - visites des coulisses...) et à mettre en valeur le travail de l'équipe technique, aide précieuse notamment lorsqu'il s'agit de créations ou de coproductions lyriques (construction de décors, réalisation de costumes...).

- Activité lyrique et musicale :

Le cahier des charges exige la présentation de 7 ouvrages lyriques, allant de la période baroque à la période contemporaine dont 4 font l'objet de création ou coproduction.

M. BRUNEL a proposé au cours de la saison 1999-2000 :

a) *Lyrique*

- * les Contes d'Hoffmann (accueil par le théâtre Helikon - 1 représentation)
- * la Voix Humaine et les Mamelles de Tiresias (coproduction avec Montpellier, Saint-Etienne et Massy - 2 représentations). Les ateliers de Besançon ont réalisé les décors et les costumes ;
- * les Marimbas de l'exil (coproduction avec l'ensemble Justiniana et le Festival du Centro Historico de Mexico - 2 représentations). Les ateliers de Besançon ont réalisé décors et costumes ;
- * Fidélio (coproduction avec l'Opéra de Bienne - 1 représentation - les ateliers de Besançon ont réalisé décors et costumes) ;
- * Du Diktat (co-réalisation avec le théâtre de l'Espace - 1 représentation) ;
- * La trilogie Monteverdi = Orfeo - le retour d'Ulysse - le couronnement de Poppée (accueil = J.C. Malgoire - la Grande Ecurie et la Chambre du Roy - les pages de la Chapelle Royale - Maîtrise du Centre de Musique Baroque de Versailles - 3 représentations) ;
- * Madame Butterfly (création - 3 représentations - réalisation des décors et costumes par les ateliers de Besançon - participation de l'Orchestre de Besançon).

14 juin 2001

b) concerts

15 concerts ont été présentés, dont 3 en coproduction avec l'ensemble Tetraktys, qui ont conduit les auditeurs à un voyage à travers l'Europe en passant par Budapest, Prague et Vienne.

c) autres spectacles

5 spectacles musique du monde, 2 spectacles chorégraphiques ainsi que 4 représentations théâtrales ont été proposés.

C'est donc 35 spectacles qui ont été programmés par M. BRUNEL, au cours de la saison 1999-2000, respectant les termes du cahier des charges imparti par la délégation de service public.

Au plan artistique, M. BRUNEL a poursuivi la collaboration entreprise la saison précédente avec Jean-Claude MALGOIRE et avec Philippe HERREVEGUE à la grande satisfaction du public.

Il s'est par ailleurs «frotté» à la mise en scène avec la création de Madame Butterfly d'une honnête facture.

L'exigence de qualité reste une constante, de même qu'une volonté de faire découvrir au public d'autres oeuvres, d'autres formes.

Pour autant, le nombre de spectateurs n'est pas allé en augmentant, sans doute à cause d'une programmation un peu trop exigeante et aussi d'une insuffisance au niveau de la communication ; les recettes de billetterie en ont subi le contrecoup (660 spectateurs par représentation).

En matière de sensibilisation du public, plusieurs initiatives ont été prises : mise en place de classes découvertes ; politique conventionnelle avec le Conseil Général du Doubs (achat de places par les collèges), certains établissements scolaires, avec l'Université ; participation à la formation des enseignants ; instauration de rencontres («Aper Opéra»), conférences...

D'une manière générale, M. BRUNEL s'efforce de placer l'Opéra-Théâtre à un certain niveau d'exigence et de qualité artistique pour lui donner une reconnaissance régionale et nationale ; il est désormais cité régulièrement dans les revues spécialisées (opéra international par exemple). L'image de la Ville s'en trouve ainsi renforcée au plan culturel.

B - Analyse des comptes de l'activité déléguée

A noter que le délégataire exerce l'activité à ses risques et périls sur la part de recettes non assurée par la Ville.

1 - Comptes du délégataire

Bilan :

- un actif composé essentiellement d'actif circulant et notamment de créances diverses,
- un passif dans lequel les capitaux propres sont négatifs (- 823 KF (125 465,54 €)) et les provisions pour charges en forte augmentation, pour s'établir à 1 165 KF (177 603,10 €).
- le fonds de roulement diminue ainsi de manière significative mais reste positif à 141 KF (21 495,31 €). La situation financière s'est dégradée durant la saison 1999/2000, l'activité et la fréquentation ayant fortement régressé.

Exploitation :

- les produits d'exploitation se sont élevés à 8 974 KF (1 368 077,40 €), soit une diminution de 5,5 % par rapport à la saison 1998/1999.

- les recettes de fréquentation (2,4 MF, soit 365 877,64 €) sont en baisse de 24,1 % par rapport à la saison précédente (3,2 MF, soit 487 836,85 €),

- évolution négative de la part des recettes de fréquentation sur le total des produits (37 % contre 45 % en 98/99),

- stabilité des charges (- 1 %) : progression de la masse salariale de 12,7 %, soit + 357 KF (54 424,30 €) mais diminution des charges externes de 7,8 %, soit - 462 KF (70 431,45 €) (notamment achats de spectacles = - 428 KF) (65 248,18 €),

- le résultat d'exploitation chute de 22 KF (3 353,88 €) en 1999 à - 391 KF (59 607,57 €) en 2000.

- le résultat net est négatif à - 918 KF.

2 - Rapports financiers avec la Ville

Pour la saison 1999/2000, la Ville a versé une subvention de 4,108 MF (626 260,56 €), ce qui représente 45 % des recettes totales (cette part était de 42 % en 98/99).

Cette subvention correspond à la volonté de la Ville de conserver un niveau de tarif modéré tout en favorisant une offre de spectacles de qualité.

La Ville a versé une subvention d'investissement exceptionnelle de 150 KF (22 867,35 €) pour achat de matériel d'équipement.

Le Conseil Municipal est appelé à prendre acte du présent rapport.

«Mme Nicole WEINMAN : J'aurais souhaité avoir quelques informations sur les activités et je me suis adressée au service culturel. Je leur écrirai car je n'ai pas réussi à avoir de renseignements complémentaires, Mme FOREL n'étant pas là.

M. LE MAIRE : C'est étonnant parce qu'elle est toujours là. Quels sont les renseignements que vous aimeriez avoir Madame WEINMAN ?

Mme Nicole WEINMAN : On a un courrier qui est tout prêt, que le service culturel recevra demain ou après-demain.

M. LE MAIRE : Vous en enverrez quand même une copie à l'Adjoint.

Mme Nicole WEINMAN : Bien sûr !

M. LE MAIRE : L'Adjoint et la Directrice du service, très compétents l'un et l'autre vous répondront».

Après en avoir délibéré et sur avis favorables des Commissions Contrôle Financier et Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte de ce rapport.

Récépissé préfectoral du 4 juillet 2001.

14 juin 2001